Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada
Ministry Secretariat | Secrétariat du Ministère
Canada

CANADIAN URBAN VICTIMIZATION SURVEY

Patterns in Violent Crime

Bulletin 8

PATTERNS IN VIOLENT CRIME

This is the eighth in a series of Bulletins based on the findings of the Canadian Urban Victimization Survey[1], and the first to include data from the replication survey conducted in Edmonton.

In 1985, approximately 10,000 residents of Edmonton aged 16 years and older were interviewed about their perceptions of crime and the criminal justice system, their experiences with crime in 1984, and the impact criminal victimization had upon them. The methodology and core questionnaire used in the Edmonton (1985) survey were virtually identical to those used in the 1982 seven-city survey, thereby permitting direct comparisons over time. Two new question modules included in the 1985 survey dealt in greater depth with the psychological consequences of victimization and with awareness of the "Crime Stoppers" program and the Victim Service Unit of the Edmonton Police Department (see Appendix 1 for a description of the Canadian Urban Victimization Survey).

The value of victimization studies is greatly enhanced when they are replicated at regular intervals. The replication of the Canadian Urban Victimization Survey provides the first opportunity in Canada to test the consistency of risk factors over time in a city that has undergone considerable social and economic change. Understanding the social and economic context within which certain crimes occur is fundamental to the development of appropriate prevention strategies. Accurate knowledge of changes in crime rates and risk factors is essential to this process. This Bulletin deals with patterns in violent crime in Edmonton in 1982 and 1985. A future Bulletin will address patterns in property crime (see Appendix 2 for definitions of offences).

[1] The 1982 Canadian Urban Victimization Survey was conducted in seven major urban centres: Greater Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montreal, Halifax-Dartmouth and St. John's.

Context of the Survey

Edmonton, the capital of Alberta, is a city of approximately 600,000 people. At the time of the Canadian Urban Victimization Survey (CUVS) early in 1982, the oil industry in northern Alberta was at a peak and Edmonton was enjoying considerable prosperity. The adult population (aged 16 and older) was about 404,200 (CUVS, 1982). Individuals and families were attracted to Edmonton by employment opportunities which caused a corresponding boom in housing and service industries. The net migration into Edmonton from other provinces in Canada was approximately 10,000 in 1981 (Statistics Canada, 1986). By the time of the second victimization survey in 1985, the oil industry was in a slump and the level of unemployment had increased. The net migration out of Edmonton in 1984 was about 13,000 (Statistics Canada, 1986). The adult population in 1985 was estimated to be 420,300 (CUVS, 1985).

By 1985 the proportion of males in the Edmonton population had increased from 47% to 50%, and those who described their employment status as "looking for work" in the survey year had increased from 2% in 1982 to 6%[2]. In 1985, 55% of Edmonton residents were in paid employment compared to 62% in 1982. The mean age of the population had also increased: the proportion of adult residents aged 25 and older increased from 69% in 1982 to 73% in 1985. One in three Edmonton residents were single and approximately one-half were married in both survey years. The average number of evening activities outside the home each month increased from 21 per adult resident to 23.

[2] Unless otherwise indicated, changes or differences which are described in the text are statistically significant at the .05 level. This means that we are 95% sure that the noted change was not simply a chance result of the particular sample selected for interview (see Appendix 3).

Programs Branch/
Research and Statistics Group

1987

General Trends in Violent Victimization

Victimization surveys in Canada, the United States and Great Britain have produced evidence of important personal and social characteristics associated with the risk of violent victimization. Young, unmarried people, those who are most active outside the home in the evenings, and those who describe themselves as "students" or "looking for work" show a significantly greater risk of becoming victims of violent offences, and males within these categories have the highest risk.

On the basis of these earlier surveys and the changes that have occurred in Edmonton, an increase in violent victimization over this three year period might have been predicted. Increases in the proportions of the population which were male, unemployed and regularly attending activities outside the home in the evenings suggests an increase in the rate of violent victimization. Only the change in the median age of the population might lead to the expectation of a decline in rates.

In fact, the number of violent crimes recorded by Edmonton police did increase between 1981 and 1984, but with year-to-year fluctuations (see Figure 1). The victimization surveys, on the other hand, identified about five times as many violent incidents as were recorded by the police in 1981 and 1984, but remarkably little change in overall rates or patterns of risk. Although the tendency was toward a reduction in number of victimizations (from 33,300 to 30,800) and rates per thousand adults (from 82 per 1,000 to 73 per 1,000),[3] the decrease was not statistically significant (Figure 2). In some crime categories, significant rate changes were noted. For example, the overall rate of sexual assault dropped by 50% over the three year period, and in the case of female victims, the rate declined by almost 60%. Non-sexual assault involving male victims, and the overall category of violent offences for male victims, fell by about 15% (Table 1).

[3] These figures represent the estimated number of persons victimized during the survey year as opposed to the estimated number of violent incidents. These figures may differ from estimates given in previous Bulletins in the series because some incidents involved more than one victim.

Complementary Perspectives on Crime

Victimization surveys measure crime from the perspective of victims, producing data which are complementary to but in important ways different from police statistics. Although the crime categories developed for the CUVS approximate, as closely as possible, the major crime classifications used by the police when compiling Uniform Crime Reports (UCR), important differences remain between the two measures. First, victimization survey data for personal offences are restricted to victims aged 16 and older, whereas UCR data include incidents involving victims of all ages. Second, the surveys reported only those incidents in which Edmonton residents were involved, although police statistics record all incidents known to them which have occurred in Edmonton, whether they involved residents, commuters or visitors. Finally, and most importantly, estimates made from the survey include incidents which were reported to the interviewers but which for one reason or another never came to the attention of police, and therefore did not appear in the Uniform Crime Reports (see below for a more complete discussion of this issue).

FIGURE 1

VIOLENT INCIDENTS[(1)] RECORDED BY THE EDMONTON POLICE DEPARTMENT 1981-1984

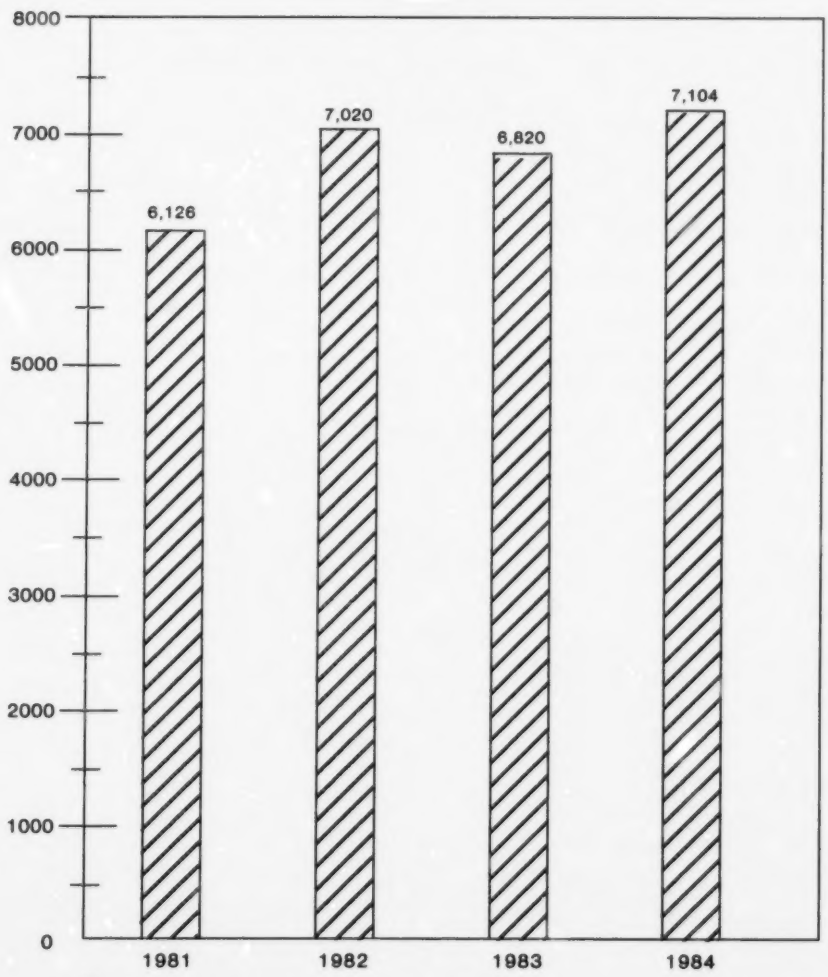

(1) Violent incidents include sexual assault, robbery and assault.

Source: Statistics Canada, *Canadian Crime Statistics*, Annual Catalogue #85-205.

FIGURE 2

RATES OF VIOLENT VICTIMIZATION IN EDMONTON 1982 AND 1985

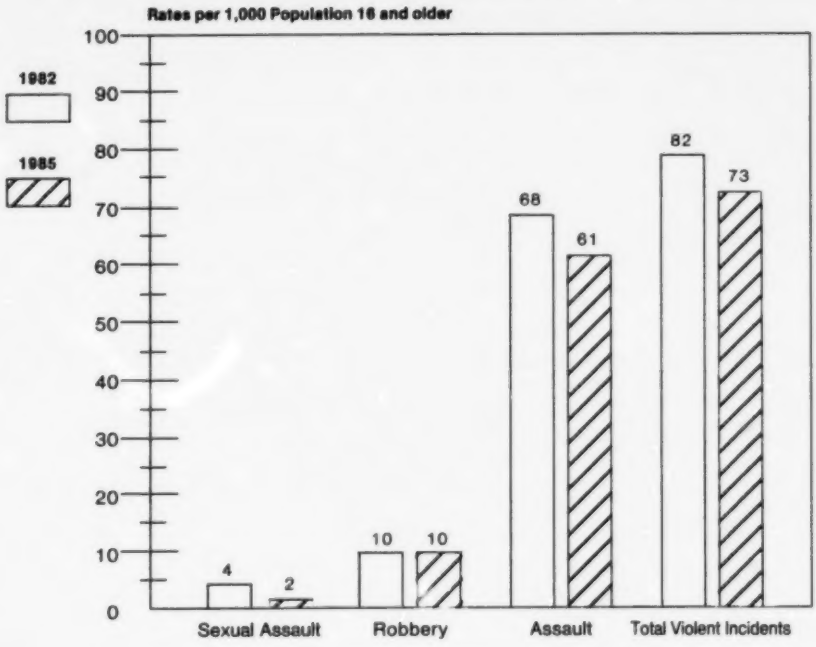

The change in sexual assault rates from 4 per 1,000 to 2 per 1,000 was statistically significant (see Appendix 3).

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

Risk of Violent Victimization in Edmonton

A strong inverse relationship between age and rates of victimization was evident in both surveys. Those between the ages of 16 and 24 experienced by far the highest rates of violent victimization. These rates declined sharply with age (Figure 3).

Residents who were single, separated or divorced were two to four times as likely to experience a violent victimization[4] as were married residents (Figure 4). Over the three year period, the rate of violent victimization among single residents of Edmonton declined, while rates among divorced residents increased.

[4] In the larger sample from seven cities, those who were widowed at the time of the interview were less likely than married residents to be the victim of a violent crime. The number of widowed victims in the sample from any one city is too low to produce statistically reliable estimates.

Those who described their employment status during the reference year as "looking for work" consistently had the highest rates of violent victimization, followed by students. Employed people experienced moderate rates.

The personal characteristics of sex, age and marital status combined to put homemakers at a much lower risk of violent victimization than residents with other daytime occupations (Figure 5).[5]

The Importance of Lifestyle

Rates of violent victimization increased steadily as the average number of evening activities outside the home each month increased. This strong relationship persisted despite controls for personal characteristics. Whether married or single, employed or not, young or elderly, those who reported frequent activities outside the home in the evenings experienced higher rates of violent victimization than those with similar characteristics who were less active.

Although the frequency of activities outside the home has a strong influence on relative risk of victimization, some personal characteristics take precedence. For example, students and unemployed people in the "most active" category (20 or more evening activities per month) were more than four times as likely to be victimized than were the most active homemakers. In fact, homemakers who reported an active social life in the evenings

[5] In the larger sample from seven cities, those who were retired were less likely than homemakers to be the victim of a violent crime. The number of retired victims in the sample from any one city is too low to produce statistically reliable estimates.

Table 1

Victimization Rates by Sex

Rates per 1,000 Population

		Edmonton	
		1982	1985
Sexual Assault	Females	7	2+
	Males	••	••
Robbery	Females	7	7
	Males	14	13
Assault	Females	42	40
	Males	96	81+
Total Violent Offences	Females	68	61
	Males	112	96+

+ This difference is statistically significant at the .05 level (see Appendix 3).
•• The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985)

FIGURE 3

VIOLENT VICTIMIZATION RATES BY AGE

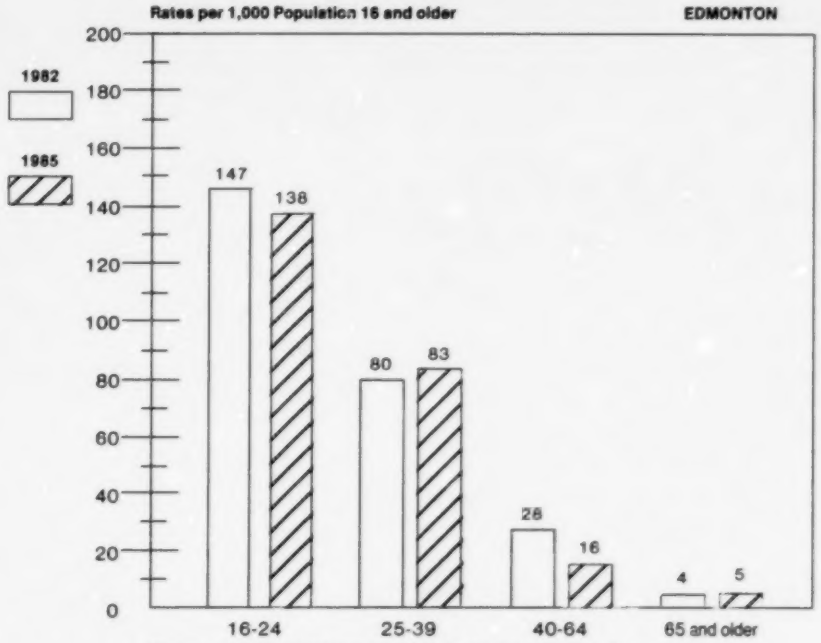

Changes in victimization rates were not statistically significant (see Appendix 3).

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

experienced *lower* rates of violent victimization than students or unemployed people who seldom went out in the evenings. The rates for employed people fell between these extremes.

The same can be said about age and sex of victims. Rates increased with frequency of evening activities for all age groups and for both males and females, but older people who went out frequently in the evenings were less likely to be victimized than younger people who rarely went out in the evenings. In all cases, men were at greater risk of victimization than women. The most active men were five times as likely to be victimized as were the least active men, while the most active women were three times as likely to be victimized as were the least active women.

Clearly, it is not simply the frequency of night-time activities but the type of activity that increases threats to personal safety. In most cases, those with the highest rates of violent victimization were also more likely to participate in activities usually regarded as "higher risk". Thus, men were more likely than women (35% vs 21%) to report regular involvement in such evening entertainment as going to pubs, movies or sporting events. Women were more likely to report attending meetings or visiting friends or relatives in their homes (27%). Young people under the age of 25, students, unemployed and single people, all described night-time activities which were not only quantitatively but qualitatively different from the night-time activities of employed, married or older people.

Risk of sexual assault was not as strongly linked to marital status, employment status or frequency of evening activities as was risk of other violent offences. Sexual assault was more likely to take place between victims and offenders known to one another, and in the home of the victim or the offender than was the case for either robbery or assault.

Place of Residence

Violent victimization rates were twice as high for residents of downtown Edmonton as for residents of the

FIGURE 4

VIOLENT VICTIMIZATION RATES BY MARITAL STATUS

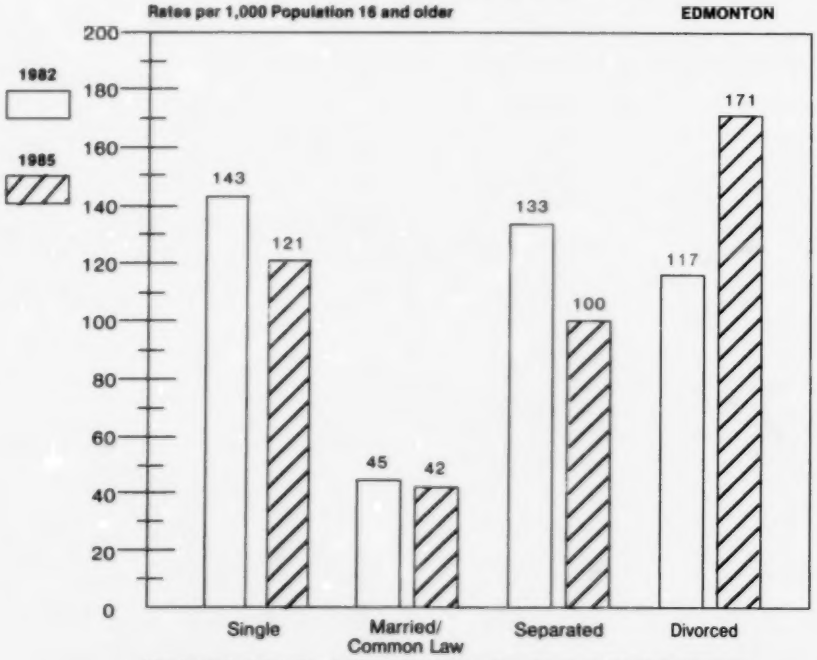

The changes in victimization rates for single and divorced people were statistically significant (see Appendix 3).
The category of "widowed" has been omitted due to low counts.

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

FIGURE 5

VIOLENT VICTIMIZATION RATES BY EMPLOYMENT STATUS

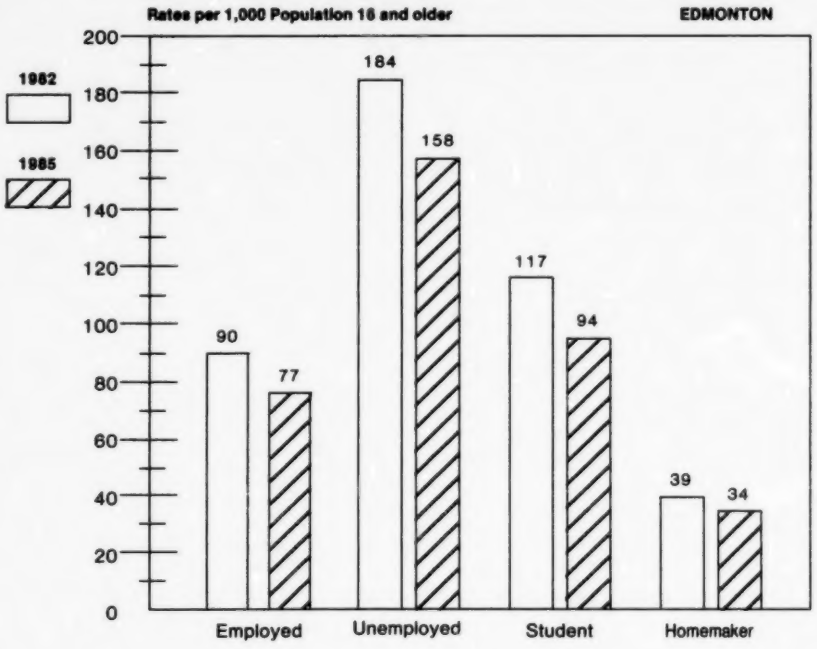

Changes in victimization rates were not statistically significant (see Appendix 3).
The category of "retired" has been omitted due to low counts.

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

were more likely to visit friends in their homes or to attend meetings. It appears that lifestyle factors associated with living in the city centre put those residents at greater risk of violent victimization.

Reporting Violent Crime to the Police

Only one-third of violent incidents were reported to the police in Edmonton in each survey year. This ranged in 1985 from 32% of assaults to 39% of sexual assaults and 42% of robberies (Table 2). The most commonly cited reasons for not reporting crimes of violence to the police were that the incident was "too minor" or that "the police couldn't do anything about it" (Table 3). It might seem that these reasons are interconnected and that incidents about which victims thought the police could do nothing also were too trivial. However, this was not always the case. One-half of the incidents not reported because of a belief that the police couldn't do anything about it were serious violent offences, including offences with weapons. The decision not to report the incident to the police may signal the perception that traditional law enforcement techniques are inappropriate in some situations.

suburbs (Figures 6 and 7)[6]. Some of the difference in rates of violent victimization for those who live in the city centre can be explained by demographic differences; downtown residents were significantly younger than residents of other areas of the city (one in three were under the age of 25 compared to one in four in the suburbs) and the centre core had a higher proportion of residents who were single (53% compared to 33%).

Perhaps most importantly, however, the night-time activities of downtown residents revolved to a much greater extent around high risk activities. Significantly higher proportions of downtown residents went to pubs, bars, movies or sporting events on a regular basis. Like most Canadian cities, bars and other entertainment facilities are concentrated in the core of Edmonton. Residents of other areas were equally likely to go out in the evenings, but they

[6] Victimization rates in this report are calculated on the basis of victims' *place of residence*, not the place in which the incident occurred.

FIGURE 6

RATES OF VIOLENT VICTIMIZATION BY PLACE OF RESIDENCE 1982 AND 1985

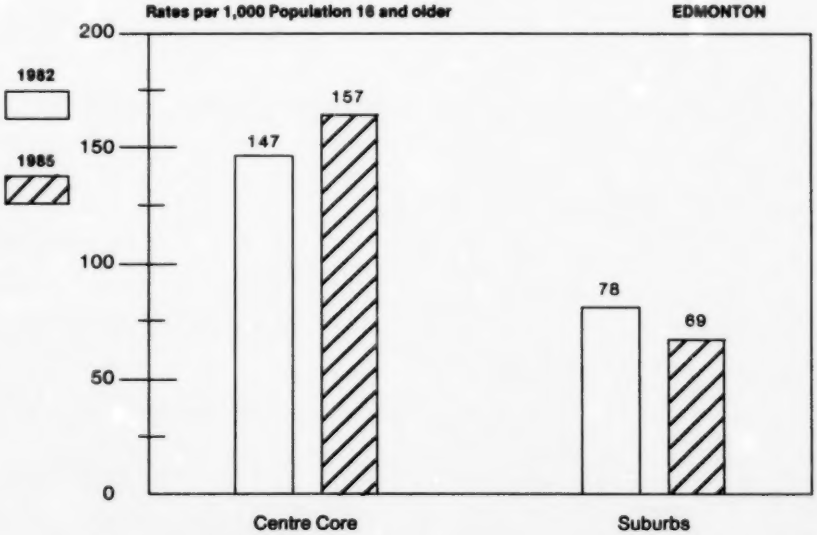

Changes in victimization rates were not statistically significant (see Appendix 3).

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

FIGURE 7

CITY OF EDMONTON

Shaded area denotes centre core as defined by Edmonton Police Division D.

Although in general victims do not seem overly inhibited from reporting crimes because of a concern about how they themselves may be treated in the process, these concerns were particularily salient for female victims of domestic and sexual violence. Despite gradual changes in the attitudes and policies of criminal justice workers toward these victims, the proportion who chose not to report because of these concerns did not diminish over the three year period.

Expectations of the Criminal Justice System

Approximately two-thirds of violent incidents brought to the attention of the police in Edmonton were reported by victims themselves. To gain further understanding of victims' needs and expectations, in the 1985 survey these victims were asked why they had decided to involve the police. "Wanting the offender arrested" was the reason most often cited by victims of violent crime (70%). Much less prevalent but still appreciable was the number expressing either the desire to ensure personal protection (46%) or the wish to obtain advice from the police on how to prevent further victimization (40%)[7].

Asking victims "what do you think the courts should do about offenders in this kind of incident?" was intended to elicit their expectations of the criminal justice system and their perceptions of the type of sentence warranted. Only one-quarter of the victims of violent offences thought that offenders should receive prison terms (Table 4). Responses ranged from 73% of sexual assault victims to 40% of robbery victims and 23% of assault victims. Slightly fewer (21%) said that no official action should be taken, while equal numbers stated that offenders should be fined (15%) or warned (14%).

There were interesting differences in the responses of male and female victims to the question of what action the courts should take. Males were more than twice as likely (26%) as females (10%) to state that the courts should "do nothing", while females (18%) were more likely than males (12%) to say the offender should receive a warning. Females were more than twice as likely to recommend "other" unspecified penalties. There were too few cases recorded in the survey to test the connection between opinions about type of sentence warranted and the victim-offender relationship.

[7] Victims could state more than one reason for reporting the incident to the police.

Table 2

Proportion of Violent Incidents Reported to the Police, 1982 and 1985

	Edmonton	
	1982	1985
Sexual Assault	••	39*
Robbery	46	42
Assault	31	32
Total Violent Offences	32	33

Changes in proportions reported were not statistically significant (see Appendix 3).
* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting this proportion.
** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985)

Table 3

Reasons for not Reporting Violent Offences, 1982 and 1985 Edmonton

	Percent of Unreported Incidents	
	1982	1985
Too Minor	57	66
Police Couldn't do Anything	52	56
Nothing Taken	39	28
Personal Matter	32	31
Too Inconvenient	22	30
Fear of Revenge	15	17
Protect Offender	13	19
Concern with Attitudes of Justice Officials	10	18
Reported to Other Official	6	10

Percentages do not add to 100 because victims could give more than one reason for not reporting any one incident.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985)

Table 4

What Should Courts Do about Offenders in this Kind of Incident? Edmonton

	Percentage of Victims of Violent Crime		
	Male	Female	Total
Courts should do nothing	26	10	21
Offender should repay victim	**	**	5
Should receive warning	12	18	14
Should be fined	16	14	15
Should perform community work	9	9	9
Should be put on probation	9	8	9
Should receive prison term	27	27	27
Other	18	39	24

Percentages do not add to 100 because victims could give more than one response to any one victimization.
** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985)

Willingness to notify the police and opinions about appropriate court action were both linked to the seriousness of the incident. Serious violent incidents were more likely to be reported to the police, and more likely, in the victim's view, to deserve punishment. Those who reported the incident were twice as likely (40%) as those who failed to report (20%) to state that offenders should receive a prison term; those who did not report were twice as likely to state that no official action should be taken. However, the perception that an incident warranted a prison term did not necessarily lead victims to report the incident to the police: 47% of violent offences for which victims believed a prison term was warranted were not reported to the police.

The "Crime Stoppers" Program

Along with a number of other North American cities, the city of Edmonton has recently instituted a "Crime Stoppers" program. The purpose of this program is to encourage citizens to provide tips anonymously to the police to help them solve crimes. Several questions were included in the 1985 survey to test the knowledge of Edmonton residents about the functioning of the Crime Stoppers program.

The proportion of Edmonton residents who had heard of Crime Stoppers at the time of the survey was an overwhelming 97%. Citizens' understanding of the purpose of the Crime Stoppers program was largely correct: 61% responded that the aim was to help police solve crimes, 49% that it was to provide a way to give anonymous tips for information about crimes, and 7% that the program provided rewards to citizens who help police.[8] The perception of Edmonton residents was that Crime Stoppers is very effective (56%) or moderately effective (32%) in helping police solve crimes.

Fear and Perceptions of Crime

Edmonton residents, like other urban Canadians, perceive crime rates in their own neighbourhoods to be low and stable but city-wide crime to be increasing. In 1982, residents of Edmonton generally perceived the level of crime in their own neighbourhoods to be low (57%) or average (30%). Although 90% believed that city-wide crime had increased in the year or two prior to the survey, only 31% believed that crime in their own neighbourhood had increased. Thirteen percent perceived the crime problem in their own neighbourhood to be "serious" and even fewer (6%) described their neighbourhood as having more crime than other areas of the city. In general terms, although Edmonton residents expressed some concern about crime, they perceived it as happening somewhere away from their own immediate neighbourhoods.

[8] Respondents could state more than one purpose of the Crime Stoppers program.

At the time of the second survey, perceptions were even more positive. In 1985, residents were much more likely to perceive that crime in their neighbourhood had decreased or remained the same (67% up from 54%) and to perceive that city-wide crime had decreased or remained the same (from 4% to 34%). Those who viewed their neighbourhoods as low crime areas increased from 57% in 1982 to 60% in 1985, a small but statistically significant difference. In addition, residents who believed that their neighbourhood had a serious crime problem declined from 13% to 10%.

When neighbourhood distinctions were made, however, residents of the downtown core were much more likely to perceive their neighbourhood as a high crime area and to perceive that a serious crime problem existed in their neighbourhood. One-third of downtown residents, compared to 6% of the overall Edmonton population, believed — correctly — that their neighbourhood had a higher crime rate than others. Nevertheless, there was a statistically significant increase in the number of residents both of the downtown area and the suburbs who believed that crime in their own neighbourhoods had declined over the past year or two, and there was a similar significant decline in the proportion that described neighbourhood crime as a serious problem. These positive assessments prevailed even though there was little or no corresponding change in rates of violent victimization as measured by the survey.

In 1982, the majority of residents in seven cities (60%) and in Edmonton (58%) reported feeling "very" or "reasonably" safe walking alone in their own neighbourhoods after dark. In 1985, the proportion of Edmonton residents who felt safe walking alone after dark had increased to 61%. This is in keeping with diminished concern about the level of crime in their communities.

A consistant finding of victimization surveys is that although women and elderly people experience relatively low rates of victimization, they are among the groups most likely to express fear of walking alone in their neighbourhoods after dark. Inner city dwellers in Edmonton were also more likely than suburban residents to report feeling unsafe and the proportion who felt unsafe remained unchanged over the three year period despite a marked difference in perceptions of the level of crime in their communities.

Researchers are beginning to question whether fear for personal safety is linked primarily to crime rates, or whether it is more closely associated with other social problems. Vagrants, transients and substance abusers concentrated in the downtown areas of most major cities may adversely affect the sense of personal security of all people living in the area. Lack of community ties may raise the level of insecurity of transient people and newcomers, while long-time residents of the area may feel insecure about the high turnover of people in their neighbourhoods.

The overall decline in fear and in perceived levels of crime in Edmonton was accompanied by increases in the proportion of Edmonton residents that regarded the local police force favourably on such measures as the ability to enforce laws, to respond promptly to calls, to supply crime prevention information, and on "approachability". These trends prevailed in all areas of the city on almost all measures of performance. Perceptions that crime in the community was decreasing or remaining stable may have meant, for some, that the police were "doing their job". An additional factor may have been the increase in the mean age of the Edmonton population. In both the 1982 and 1985 surveys, favourable ratings of the police increased with the age of residents, with elderly people most likely to give positive assessments.

The Trauma of Victimization

Fear is one effect of victimization which can have serious consequences for victims and for communities. Other emotional and psychological consequences of violent victimization can also impair normal functioning long after the experience. Three-quarters of victims of violent crime in Edmonton in 1985 suffered emotional or physical reactions following the incident. The most common reaction to violent victimization was anger: 64% of victims reported feeling angry. In addition, 37% of victims reported feeling anxious, nervous or confused, 28% reported feeling that their privacy had been invaded, and 28% expressed increased fear for their personal safety outside the home as a result of the incident[9]. On all measures, female victims were two to three times as likely as male victims to describe a strong emotional reaction (Table 5). The proportion of victims of both sexes that suffered reactions increased with the seriousness of the offence, from assault to robbery to sexual assault.

Victims of violence, and female victims in particular, were most likely to state that emotional or psychological counselling should be available for the type of victimization they had suffered. Yet 40% of victims said that they had received no assistance in coping with traumatic reactions. Those who *were* helped were most likely to receive assistance from friends or neighbours (60%) or family members (43%). Police officers (9%), private counsellors (5%) and social agencies (4%) were mentioned much less frequently. Those who described heightened fear of being alone at home and fear for the safety of others as a result of the experience were most likely to report the incident to the police.

In 1979, the Edmonton Police Department created a special Victim Services Unit to provide direct assistance to victims of crime. In 1983, this unit received an award from the Washington-based National Organization for Victim Assistance as an exemplary police-based victim service unit. The VSU began as a service to provide case information and crime prevention advice to victims of property crimes and to facilitate the early return of stolen property. In 1982, the Unit began to offer crisis counselling to victims of violence. Police officers are encouraged to make referrals to the Crisis Intervention service in appropriate cases. According to the survey, an estimated 550 victims of violent offences (5% of those who had reported the incident to the police) made use of the VSU in the survey year. A proportion of those who received assistance from private counsellors and social agencies also may have been referred by the VSU.

[9] Victims could state more than one emotional or physical reaction to a single victimization.

Table 5

Emotional and Physical Reactions to Victimization by Sex of Victim

Edmonton

	Percentage of Victims of Violent Crime		
	Female	**Male**	**Total**
Anger	**75**	**58**	**64**
Fear of being alone at home	42	4*	17
Fear for personal safety outside	**50**	**15**	**28**
Fear for safety of others	35	15	22
Anxiety, nervousness, confusion	**60**	**25**	**37**
Headaches, nausea, loss of appetite	32	10	18
Sleeping difficulties	**44**	**13**	**24**
Feelings of invasion of privacy	50	16	28

Percentages do not add to 100 because victims could cite more than one reaction to a single victimization.
* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting this proportion.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985)

Conclusions

The Canadian Urban Victimization Survey helps describe the complex relationship between personal characteristics and risk of violent victimization. The survey findings indicate that certain daytime occupations and night-time activities which are linked in turn to age, sex, marital status and place of residence increase personal risk. The relative importance of these factors in determining risk remained virtually constant over the three year period.

As we look closely at the experience of victims of violence we also learn about their relationship to the criminal justice system. Many victims in need of help never come into contact with the services designed to assist them. The surveys uncovered many serious violent victimizations which escaped the attention of the police, not because they were too trivial, but because victims perceived that the danger or costs of reporting outweighed the benefits. Those victims who did summon the police not only wanted the offender arrested, but were also seeking personal protection and advice on how to prevent a reccurrence of the incident. Information about victims' motives in reporting crimes to the police, and about victims' perceptions of appropriate sanctions against offenders, are important in furthering our understanding of Canadians' expectations of the criminal justice system.

The 1985 victimization survey also contributes to a growing awareness of the emotional costs of violent crime. In addition to increased fear for their personal safety, the majority of victims of violent crime suffered some kind of traumatic reaction to the incident. Most agreed that counselling should be available for victims of violence, but for many, assistance to cope with these difficulties was not forthcoming. Very few received support from within the criminal justice system. Listening to victims' real-life needs and experiences provides crucial information for improving the nature of the response and the services provided to victims.

Appendix 1

About the Canadian Urban Victimization Survey, 1985

Early in 1985, the Ministry of the Solicitor General, with the assistance of Statistics Canada, conducted a replication of the Canadian Urban Victimization Survey in Edmonton, Alberta. A random sample of 9,200 Edmonton residents 16 years of age or older was asked about their perceptions of crime and the criminal justice system, their experience of certain crimes, and the impact that criminal victimization may have had upon them.

This replication survey was conducted to trace patterns in victimization, to test for the significance of risk factors over time, and to enhance existing knowledge about the traumatic effects of victimization. In order to increase the practical utility of the survey for the Edmonton Police Department, special questions were also included on the functioning of the Crime Stoppers Program and the Victim Service Unit in Edmonton. Aside from minor changes in the questionnaire made necessary by these objectives, the methodology of the survey was the same as that for the CUVS (1982). (See Bulletins 1 through 7)

To maximize reliability of recall, respondents were asked to report only on those incidents which had occurred between January 1 and December 31, 1984. On the basis of these interviews, statistical estimates were made for the population 16 and over in Edmonton. These statistically derived estimates were used throughout this bulletin.

APPENDIX 2

Definitions and Limitations

The eight categories of crimes included in the surveys were: sexual assault, robbery, assault, break and entry, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism. These offences are ranked in descending order of seriousness.

1. Sexual assault includes rape, attempted rape, molesting or attempted molestation, and is considered the most serious crime.
2. Robbery occurs if something is taken and the offender has a weapon or there is a threat or an attack. The presence of a weapon is assumed to imply a threat. Attempted robberies are also included in this offence category.
3. Assault involves the presence of a weapon or an attack or threat. Assault incidents may range from face-to-face verbal threats to an attack with extensive injuries.
4. Break and entry occurs if a dwelling is entered by someone who has no right to be there. "No right to be there" differentiates, for example, between a workman who is in a dwelling with the permission of the owner and steals something, and someone illegally entering the dwelling to take property. The latter would be classified as a break and enter as are attempts to enter a dwelling if there is some evidence of force or knowledge of how the person tried to get in.
5. Motor vehicle theft involves the theft or attempted theft of a car, truck, van, motorcycle or other motor vehicle.
6. Theft or attempted theft of household property.
7. Theft or attempted theft of money or other personal property (not household property).
8. Vandalism occurs if property is damaged but not taken.

Incidents which involved the commission of several different criminal acts appear in the tables only once, according to the most serious component of the event. Thus for example, if sexual assault, theft of money and vandalism all occurred at the same time, the incident would be classified in these tables as sexual assault. An incident would be classified as vandalism (least serious on the hierarchy) only if no other crime which is higher on the seriousness scale occurred at the same time.

Appendix 3

Testing for Statistical Significance

The test of significance used in this Bulletin is the two-tailed t-test because a hypothesis of change in crime rates in either direction is more plausible than one which assumes a given direction.

The **Canadian Urban Victimization Survey Bulletin** is produced by the Research and Statistics Group and the Communications Group, Programs Branch, Ministry Secretariat, under the authority of the Hon. James Kelleher, P.C., M.P., Solicitor General of Canada. It is available free from the Communications Group, Programs Branch, Solicitor General Canada, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0P8.

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Cat. No. JS42-18/8-1987

ISBN 0-662-55120-6

Solliciteur général Canada
Secrétariat du Ministère

Solicitor General Canada
Ministry Secretariat

Canada

LE SONDAGE CANADIEN SUR LA VICTIMISATION EN MILIEU URBAIN

Caractéristiques du crime avec violence

Bulletin 8

CARACTÉRISTIQUES DU CRIME AVEC VIOLENCE

Voici le huitième d'une série de bulletins s'inspirant des résultats du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain[1], et le premier à faire état des données du sondage complémentaire effectué à Edmonton.

En 1985, on a interviewé environ 10 000 résidents de la ville d'Edmonton, âgés de 16 ans et plus, au sujet de leur perception de la criminalité et du système de justice pénale, de leur expérience avec le crime en 1984 et des répercussions que les actes criminels ont eues sur eux. Les méthodes et le questionnaire principal utilisés pour le sondage d'Edmonton (1985) étaient, en pratique, identiques à ceux qui ont servi au sondage de 1982 dans sept villes, ce qui permet la comparaison entre les deux époques. Le sondage de 1985 comportait deux nouveaux ensembles de questions pour étudier plus particulièrement les effets psychologiques de la victimisation et la connaissance du programme «Échec au crime» et de celui d'aide aux victimes du service de police d'Edmonton (pour la description du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain voir l'annexe 1).

Les études sur la victimisation prennent beaucoup plus de valeur lorsqu'elles sont répétées à intervalles réguliers. Cette réplique du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain nous permet pour la première fois au Canada de vérifier dans le temps la constance des facteurs de risque dans une ville qui a connu d'importants changements sociaux et économiques. Il est essentiel de comprendre le contexte social et économique dans lequel certains crimes sont commis pour élaborer des stratégies de prévention adéquates. Une connaissance précise des changements du taux de criminalité et des facteurs de risque est un élément essentiel de ces stratégies. Le présent bulletin porte sur les caractéristiques du crime avec violence à Edmonton en 1982 et en 1985. Un prochain bulletin traitera des caractéristiques des crimes contre les biens (voir l'annexe 2 pour la définition des infractions).

[1] Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain de 1982 a été effectué dans sept grands centres urbains: la région métropolitaine de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax-Dartmouth et St. John's.

Cadre de l'enquête

Edmonton, capitale de l'Alberta, est une ville d'environ 600 000 personnes. Au moment du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (SCVMU) au début de 1982, l'industrie pétrolière au nord de l'Alberta était à son apogée et Edmonton jouissait d'une grande prospérité. La population adulte (âgée de 16 ans et plus) s'élevait à environ 404 200 habitants (SCVMU, 1982). Les particuliers et les familles étaient attirés vers Edmonton par les possibilités d'emplois créant ainsi une vague de prospérité dans la construction domiciliaire et le secteur tertiaire. La migration nette de personnes venues d'autres provinces du Canada à Edmonton a été d'environ 10 000 en 1981 (Statistique Canada, 1986). À l'époque du second sondage sur la victimisation, en 1985, l'industrie pétrolière était en récession et le taux de chômage avait augmenté. En 1984, la migration nette hors d'Edmonton a été d'environ 13 000 personnes (Statistique Canada, 1986). En 1985, la population adulte était évaluée à 420 300 habitants (SVE, 1985).

En 1985, à Edmonton, la proportion d'hommes dans la population était passée de 47 à 50 % et la proportion de ceux qui se disaient à la recherche d'un emploi dans l'année visée par le sondage était passé de 2 % en 1982 à 6 % en 1985[2]. En 1985, 55 % des résidents d'Edmonton avaient un emploi rémunéré comparativement à 62 % en 1982. L'âge moyen de la population avait aussi augmenté : la proportion de résidents adultes de 25 ans et plus est passée de 69 % en 1982 à 73 % en 1985. Un résident d'Edmonton sur trois était célibataire et environ la moitié des résidents étaient mariés au moment des deux sondages. Le nombre moyen d'activités hors du foyer le soir au cours de chaque mois est passé de 21 à 23 par résident adulte.

[2] À moins d'indications contraires, les changements ou écarts mentionnés dans le texte sont statistiquement significatifs à .05. Cela signifie que nous avons la certitude à 95 % que le changement décelé n'est pas attribuable aux variations aléatoires dans la sélection de l'échantillon choisi (voir l'annexe 3).

Direction des programmes/
Groupe de la recherche et de la statistique

1987

Grandes tendances en ce qui concerne les victimes de crimes avec violence

Les sondages sur la victimisation menés au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne ont démontré qu'il existe d'importantes caractéristiques personnelles et sociales associées au risque de perpétration d'actes criminels violents. Les personnes jeunes, non mariées, celles qui sont les plus actives en dehors du foyer durant les soirées et celles qui se disent étudiantes ou à la recherche d'un emploi sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'une infraction avec violence, et les hommes qui font partie de ces catégories le sont encore plus.

À la lumière des sondages antérieurs et des changements survenus à Edmonton, on aurait pu prédire une augmentation du nombre de victimes de crimes avec violence au cours de cette période de trois ans. L'augmentation de la proportion d'hommes dans la population, de celle des sans emploi et de celle des personnes plus actives hors du foyer en soirée laisse prévoir une augmentation du nombre de victimes de crimes avec violence. Seule l'évolution de l'âge moyen de la population aurait pu laisser croire à une diminution de ce nombre.

En réalité, le nombre de crimes avec violence consignés par le service de police d'Edmonton a augmenté de 1981 à 1984, mais de façon irrégulière (graphique 1). Les sondages sur la victimisation ont, d'autre part, dévoilé environ cinq fois plus d'incidents violents que la police n'en a consignés en 1981 et en 1984, mais il y a eu relativement peu de changement dans l'ensemble des taux ou dans la répartition des risques. Bien que la tendance soit à la baisse en ce qui concerne le nombre de victimes (de 33 300 à 30 800) et le taux par mille adultes (de 82 pour 1 000 à 73 pour 1 000),[3] cette diminution n'était pas significative du point de vue statistique (graphique 2). Pour certains types d'actes criminels, on a remarqué des changements de taux significatifs. Par exemple, le taux global d'agressions sexuelles a diminué de 50 % au cours de cette période de trois ans et, à l'égard des victimes de sexe féminin, le taux a diminué de presque 60 %. Les agressions non sexuelles sur des hommes ainsi que l'ensemble des actes criminels violents commis contre des hommes ont diminué d'environ 15 % (tableau 1).

[3] Ces chiffres représentent le nombre approximatif de personnes victimisées durant l'année faisant l'objet du sondage comparativement au nombre approximatif d'incidents violents. Ces chiffres peuvent différer des données fournies dans les bulletins antérieurs, certains incidents ayant fait plus d'une victime.

Points de vue complémentaires sur la criminalité

Les sondages sur la victimisation étudient l'activité criminelle selon le point de vue des victimes, ce qui produit des statistiques qui complètent celles de la police, mais en diffèrent de façon marquée. Bien que les catégories d'actes criminels établies pour les besoins du SCVMU se rapprochent le plus possible des catégories de crimes dont se sert la police pour compiler les déclarations uniformes de la criminalité (DUC), des différences importantes distinguent ces deux mesures d'évaluation. Premièrement, les données du sondage sur la victimisation à l'égard des infractions à caractère personnel se limitent aux victimes âgées de 16 ans et plus, tandis que les données des DUC concernent les victimes de tout âge. Deuxièmement, les sondages n'ont

GRAPHIQUE 1

ACTES CRIMINELS VIOLENTS[1] CONSIGNÉS PAR LE SERVICE DE POLICE D'EDMONTON 1981-1984

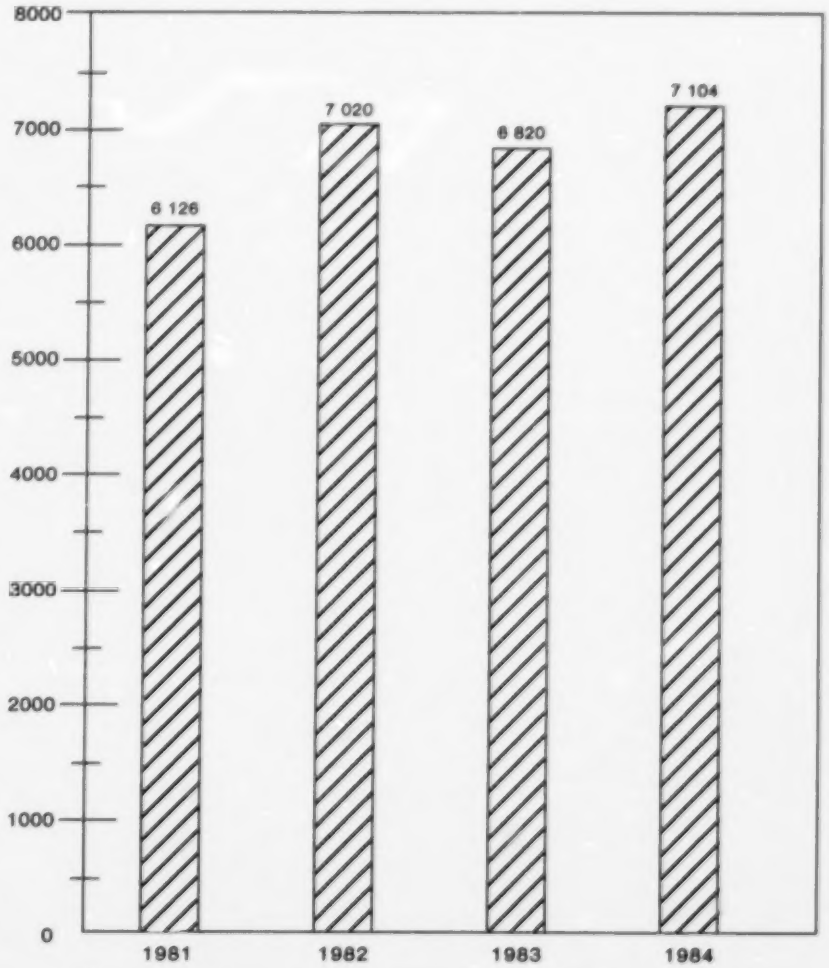

[1] Les actes criminels violents comprennent l'agression sexuelle, le vol qualifié et les voies de fait.

Source: Statistique Canada, *Statistique de la criminalité du Canada*, Catalogue annuel, n° 85-205.

GRAPHIQUE 2

TAUX DE VICTIMISATION PAR ACTE CRIMINEL VIOLENT À EDMONTON 1982 ET 1985

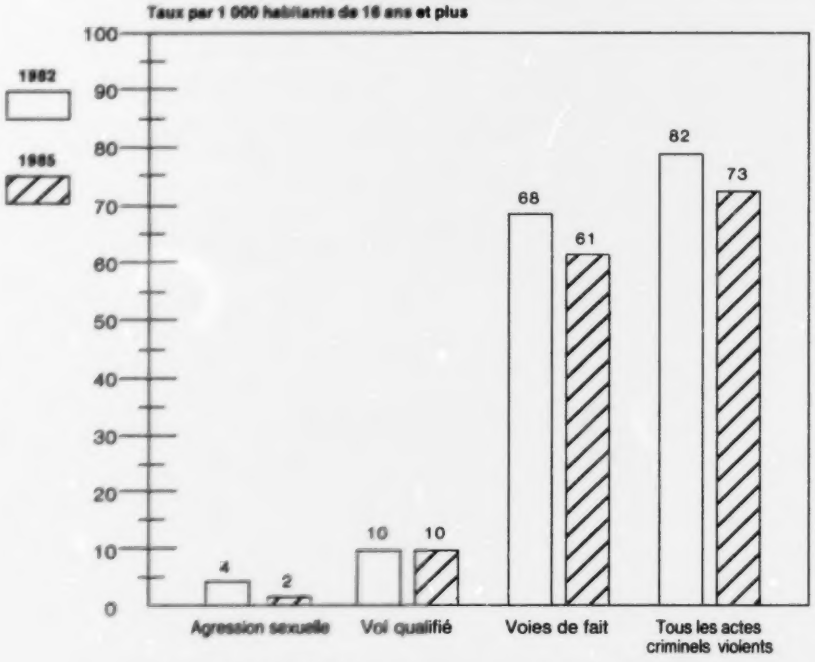

Seul le changement du taux des agressions sexuelles de 4 à 2 par 1 000 est statistiquement significatif (voir l'annexe 3).

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

retenu que les incidents touchant les résidents d'Edmonton, tandis que les statistiques policières portent sur tous les incidents signalés à Edmonton, qu'ils touchent les résidents de la ville elle-même, des municipalités de banlieue ou des visiteurs. Enfin, et fait plus important encore, les chiffres tirés du sondage comprennent les incidents qui ont été signalés aux enquêteurs mais qui, pour une raison ou une autre, n'ont jamais été signalés à la police et ne figurent donc pas dans les déclarations uniformes de la criminalité (voir ci-dessous pour une analyse plus complète de cette question).

Risque d'être victime de violence à Edmonton

Les deux sondages indiquent une forte corrélation négative entre l'âge et le taux de victimisation. Les personnes âgées de 16 à 24 ans sont de loin les plus susceptibles d'être victimes d'actes de violence. Le risque diminue rapidement en fonction de l'âge (graphique 3).

Les résidents célibataires, séparés ou divorcés sont de deux à quatre fois plus exposés à être victimes d'actes criminels[4] que les personnes mariées (graphique 4). Durant la période de trois ans, le taux d'actes criminels violents commis contre des célibataires à Edmonton a diminué, tandis que les taux relatifs aux résidents divorcés ont augmenté.

Ceux qui ont déclaré être «à la recherche d'un emploi» pendant l'année visée ont immanquablement eu les plus hauts taux de victimisation, juste au-dessus des étudiants. Les personnes qui avaient un emploi ont connu des taux de victimisation moyens. L'influence des facteurs personnels comme le sexe, l'âge et l'état matrimonial font que les personnes au foyer courent un risque beaucoup moins élevé d'être victimes d'actes criminels que les résidents qui ont d'autres occupations le jour (voir graphique 5).[5]

[4] Pour ce qui est de l'échantillon plus vaste des sept villes, les personnes qui étaient veuves au moment de l'entrevue couraient moins de risques que les personnes mariées d'être victimes de crimes violents. Le nombre de victimes veuves dans l'échantillon de n'importe quelle des sept villes est trop faible pour permettre d'établir des estimations statistiquement fiables.

[5] Pour ce qui est de l'échantillon plus vaste des sept villes, les personnes à la retraite couraient moins de risques que les personnes au foyer d'être victimes de crimes violents. Le nombre de victimes retraitées dans l'échantillon de n'importe quelle des sept villes est trop faible pour permettre d'établir des estimations statistiquement fiables.

Tableau 1

Taux de victimisation selon le sexe

Taux par 1 000 habitants

		Edmonton	
		1982	1985
Agression sexuelle	Femmes	7	3+
	Hommes	..	..
Vol qualifié	Femmes	7	7
	Hommes	14	13
Voies de fait	Femmes	42	40
	Hommes	96	81+
Total des infractions à caractère violent	Femmes	56	51
	Hommes	112	96+

+ Cette différence est significative au niveau de 0,05 (voir l'annexe 3).

.. Le nombre de cas dans l'échantillon est insuffisant pour permettre une estimation fiable du nombre de cas dans la population.

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985).

GRAPHIQUE 3

TAUX DE VICTIMISATION PAR ACTE CRIMINEL VIOLENT SELON L'ÂGE

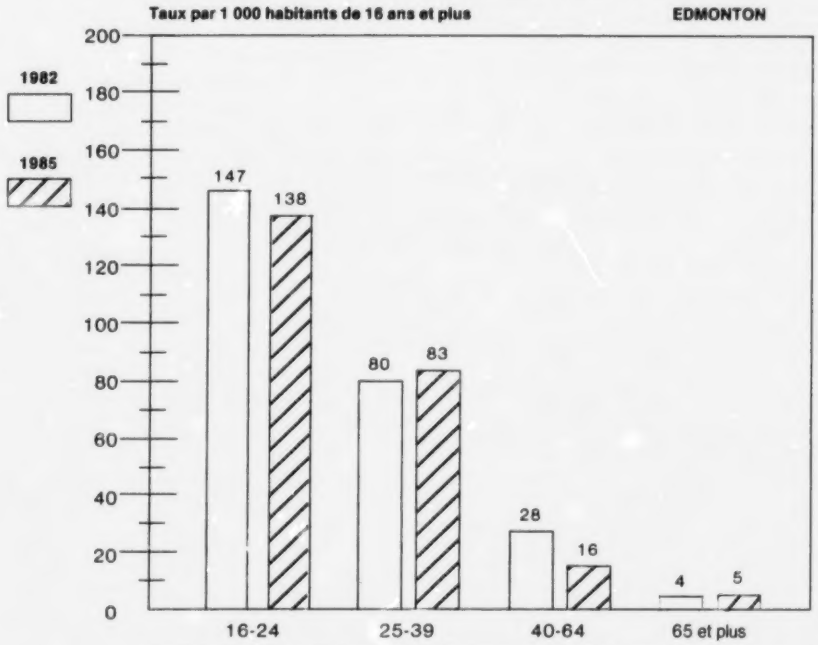

Les changements dans les taux de victimisation ne sont pas statistiquement significatifs (voir l'annexe 3).

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985).

Importance du style de vie

Les taux de victimisation par acte criminel violent ont augmenté de façon constante avec la hausse du nombre moyen d'activités qui se déroulent en soirée à l'extérieur du foyer chaque mois. Cette forte corrélation s'est maintenue malgré la différenciation des caractéristiques personnelles. Qu'ils soient mariés ou célibataires, qu'ils aient un emploi ou qu'ils n'en aient pas, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, ceux qui ont déclaré avoir de fréquentes activités hors du foyer le soir présentent un risque plus élevé d'être victimes d'un acte criminel que ceux des mêmes catégories qui ont moins d'activités.

Même si la fréquence des activités à l'extérieur du foyer a une très grande influence sur le risque d'être victime d'actes criminels, certaines caractéristiques personnelles ont plus d'importance. Par exemple, les étudiants et les personnes sans emploi qui appartenaient à la catégorie la plus active (20 activités ou plus en soirée par mois) risquaient quatre fois plus d'être victimes d'un acte criminel que les personnes les plus actives qui restent au foyer. En réalité, les personnes qui restent au foyer et qui ont déclaré avoir une vie sociale active le soir ont connu des taux *moindres* de victimisation que les étudiants ou les personnes sans emploi qui sortent rarement en soirée. Les taux pour les personnes ayant un emploi se situent entre ces extrêmes.

On constate le même phénomène relativement à l'âge et au sexe des victimes. Les taux augmentent avec la fréquence des activités qui se déroulent en soirée pour tous les groupes d'âge, tant chez les hommes que chez les femmes, mais les personnes plus âgées qui ont déclaré sortir souvent le soir étaient moins susceptibles d'être victimes d'actes de violence que les personnes plus jeunes qui ne sortent pas souvent le soir. Dans tous les cas les hommes étaient plus susceptibles d'être victimes que les femmes. Les hommes les plus actifs risquent cinq fois plus d'être victimes de violence que les hommes les moins actifs, tandis que les femmes les plus actives sont trois fois plus susceptibles d'être victimes que leurs compagnes les moins actives.

Ces données démontrent clairement que ce n'est pas simplement la fréquence des activités exercées en soirée, mais le type d'activité qui augmente le risque pour la sécurité d'une

GRAPHIQUE 4

TAUX DE VICTIMISATION PAR ACTE CRIMINEL VIOLENT SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL

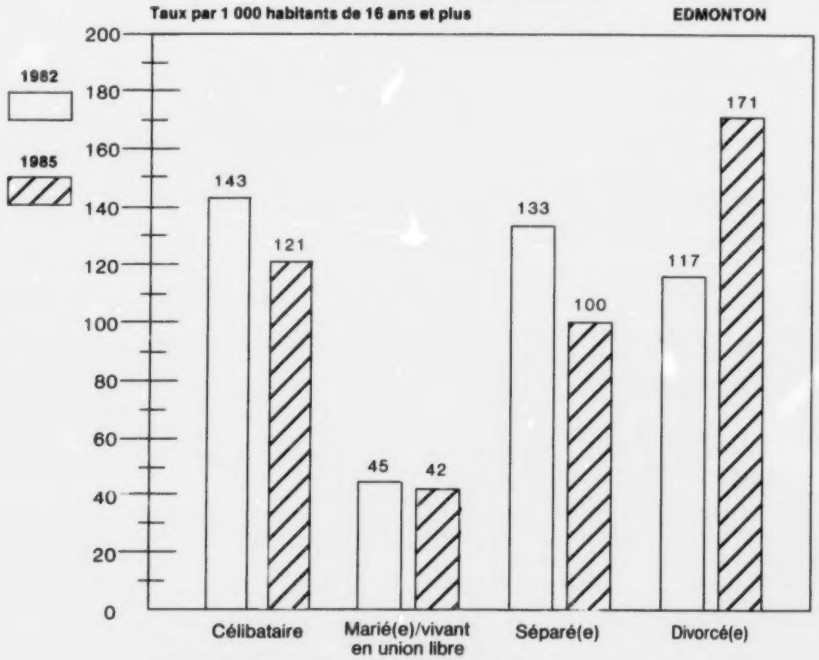

Les changements dans les taux de victimisation des célibataires et des personnes divorcées sont statistiquement significatifs (voir l'annexe 3).

La categorie «veuf / veuve» a ete supprimee car leur nombre est trop peu eleve.

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

GRAPHIQUE 5

TAUX DE VICTIMISATION PAR ACTE CRIMINEL VIOLENT SELON LA SITUATION D'EMPLOI

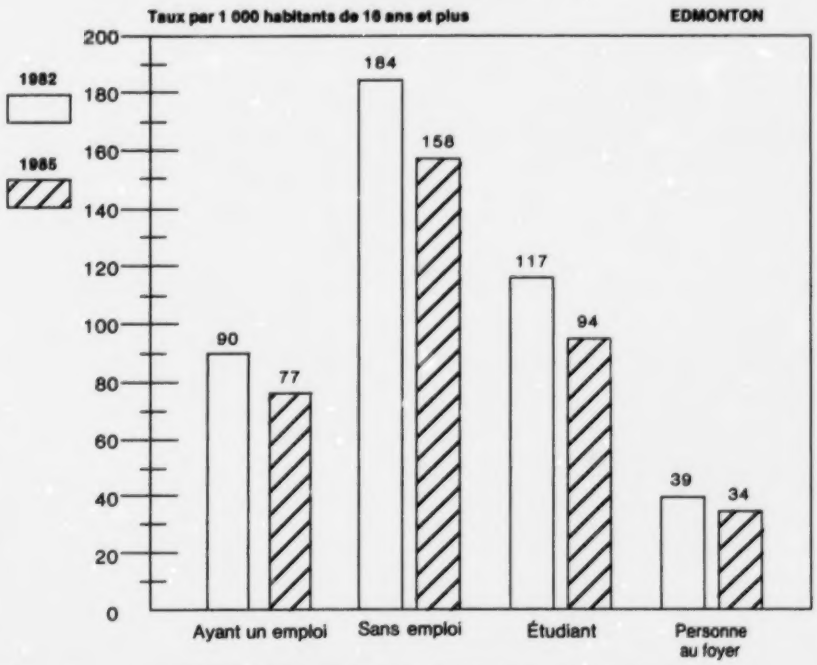

Les changements dans les taux de victimisation ne sont pas statistiquement significatifs (voir l'annexe 3).
La catégorie «retraité» a été supprimée car leur nombre est trop peu élevé.

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985).

personne. Dans la plupart des cas, ceux qui courent le plus de risque d'être victimes de violence sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de participer aux activités ordinairement considérées comme présentant un «risque élevé». Les hommes sont ainsi plus susceptibles que les femmes (35 % contre 21 %) de participer régulièrement le soir à des activités sociales comme fréquenter des brasseries, aller au cinéma ou participer à des activités sportives. Les femmes se rendent plus souvent à des réunions ou chez des amis ou des parents (27 %). Les activités auxquelles les jeunes âgés de moins de 25 ans, les étudiants, les sans emploi et les célibataires ont déclaré s'adonner en soirée sont différentes, non seulement sur le plan de la quantité, mais également sur le plan de la qualité, de celles auxquelles s'adonnent les personnes employées, mariées ou plus âgées.

Le risque d'être victime d'une agression sexuelle n'est pas aussi directement rolié à l'état matrimonial, à la situation d'emploi ou à la fréquence des sorties en soirée que ne l'est celui d'être victime d'autres infractions. Il arrive plus souvent, dans le cas des agressions sexuelles, que la victime et l'infracteur se connaissent et que les agressions aient lieu chez la victime ou chez l'infracteur que ce n'est le cas pour les voies de fait ou le vol qualifié.

Le lieu de résidence

Les résidents du centre-ville d'Edmonton étaient deux fois plus souvent victimes d'actes criminels que ceux des banlieues (graphiques 6 et 7)[6]. Certaines des différences dans les taux de victimisation dans le centre-ville peuvent s'expliquer par des facteurs démographiques. Les résidents du centre-ville sont beaucoup plus jeunes que les résidents des autres secteurs de la ville (un habitant sur trois a moins de 25 ans comparativement à un habitant sur quatre pour les banlieues) et le centre-ville a une plus grande proportion de célibataires (53 % par rapport à 33 %).

Fait peut-être plus important cependant, la nature des activités nocturnes des résidents du centre-ville est, dans une mesure beaucoup plus grande,

[6] Dans le présent document, les taux de victimisation sont calculés en fonction du *lieu de résidence* de la victime et non en fonction du lieu où s'est produit l'incident.

GRAPHIQUE 6

TAUX DE VICTIMISATION PAR ACTE CRIMINEL VIOLENT SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE 1982 ET 1985

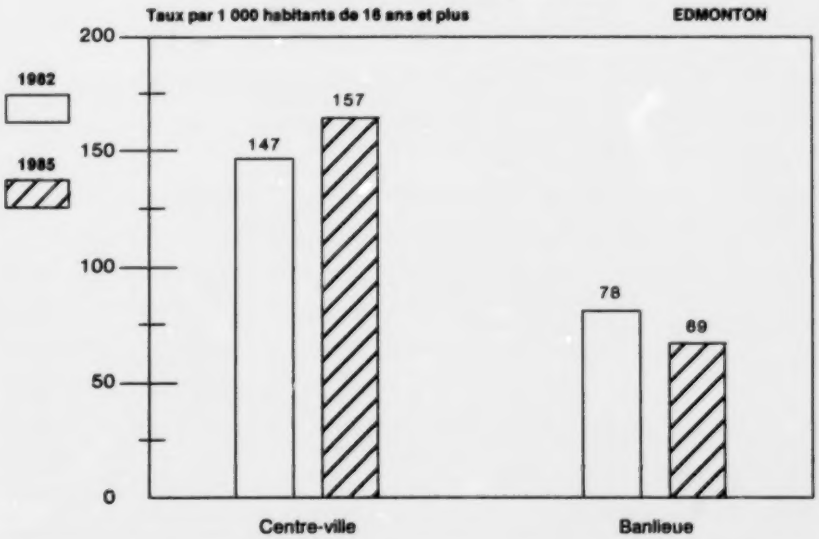

Les changements dans les taux de victimisation ne sont pas statistiquement significatifs (voir l'annexe 3).

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985).

GRAPHIQUE 7

EDMONTON

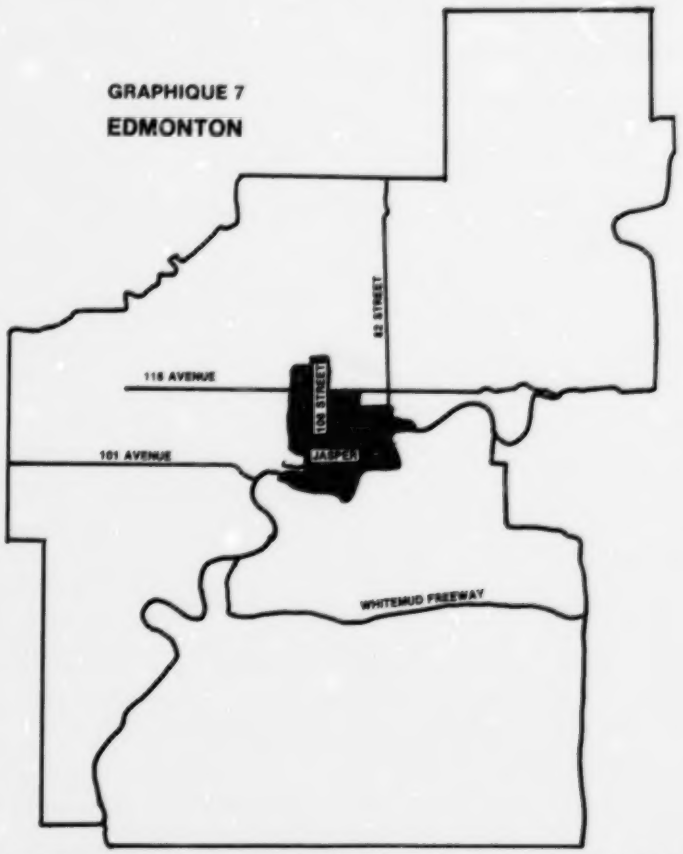

La partie ombrée indique le centre-ville délimité par la Division D du service de police d'Edmonton.

plus dangereuse. Une proportion beaucoup plus élevée de résidents du centre-ville va régulièrement dans les bars, les brasseries, au cinéma ou prend part à des activités sportives. Comme c'est le cas pour la plupart des autres villes canadiennes, à Edmonton les bars et les autres lieux de divertissement sont concentrés au centre-ville. Les résidents des autres secteurs étaient tout aussi susceptibles de sortir le soir, mais étaient plus susceptibles d'aller chez des amis ou d'assister à des réunions. Il semblerait que des facteurs importants de mode de vie liés au fait d'habiter dans le centre-ville, mettent les habitants de ce secteur davantage en danger d'être victimes d'actes criminels violents.

Dénonciation des crimes violents à la police

Seulement le tiers des incidents violents ont été signalés à la police à Edmonton durant chacune des deux années visées par les sondages. En 1985, la proportion va de 32 % pour les voies de fait à 39 % pour les agressions sexuelles et à 42 % pour les vols qualifiés (tableau 2). Les motifs les plus couramment invoqués pour ne pas signaler les crimes violents à la police étaient que l'incident n'était pas assez grave ou que la police ne pouvait rien faire (tableau 3). Il peut sembler que ces motifs ne sont pas indépendants les uns des autres et que les incidents au sujet desquels les victimes ont estimé que la police ne pouvait rien faire étaient aussi des incidents sans importance. Ce n'est cependant pas toujours le cas. La moitié des incidents qui n'ont pas été signalés parce qu'on croyait que la police ne pouvait rien y faire étaient des actes de violence graves, qui comportaient parfois l'utilisation d'armes. La décision de ne pas signaler l'incident à la police peut indiquer que la victime perçoit comme inappropriées à certaines situations les techniques traditionnelles d'application de la loi.

Bien qu'en général les victimes ne paraissent pas excessivement gênées de signaler des actes de violence parce qu'elles appréhendent la façon dont elles seront traitées dans le processus, ces appréhensions sont particulièrement évidentes pour les femmes victimes de violence familiale et sexuelle. Malgré l'évolution de l'attitude et des politiques des responsables de la justice pénale envers les victimes, la proportion des gens qui ne signalent pas, en raison de ces appréhensions, les crimes dont ils sont victimes n'a pas diminué au cours de la période de trois ans.

Tableau 2

Pourcentage des actes criminels violents signalés à la police, 1982 et 1985

	Edmonton	
	1982	1985
Agression sexuelle	**	39*
Vol qualifié	46	42
Voies de fait	31	32
Total des infractions à caractère violent	32	33

Les différences procentuelles ne sont pas statistiquement significatives (voir annexe 3).
* Les nombres dans l'échantillon étant faibles (entre 11 et 20), il y a lieu d'interpréter ces taux avec prudence.
** Les nombres dans l'échantillon étaient trop faibles pour permettre une estimation fiable des nombres dans la population.
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985).

Tableau 3

Motifs invoqués par les victimes pour n'avoir pas signalé les incidents violents, 1982 et 1985 Edmonton

	Pourcentage de tous les incidents non signalés	
	1982	1985
Importance trop minime	57	65
La police ne pouvait rien faire	52	56
Rien de volé	39	26
Question personnelle	32	31
Incommodité	22	30
Crainte de représailles	15	17
Protéger un infracteur	13	19
Appréhension concernant l'attitude des responsables de la justice	10	16
Cas signalé à une autorité différente	6	10

Le total des pourcentages dépasse 100 % car les répondants pouvaient fournir plus d'un motif pour n'avoir pas signalé l'incident.
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982; 1985)

Attentes des victimes face au système de justice pénale

Environ les deux tiers des incidents violents portés à l'attention de la police à Edmonton ont été signalés par les victimes elles-mêmes. Afin de mieux comprendre les besoins et les attentes des victimes, on leur a demandé, dans le cadre du sondage de 1985, pourquoi elles avaient décidé de mettre la police au courant. La raison la plus souvent invoquée par les victimes de crimes violents (70 %) était le désir de faire arrêter le criminel. Une proportion moins grande, mais tout aussi appréciable de personnes a exprimé soit le désir d'être protégée (46 %) ou d'obtenir des conseils de la police sur la façon d'empêcher la répétition d'incidents de ce genre (40 %)[7].

En demandant aux victimes ce qu'elles pensaient que les tribunaux devaient faire à l'égard des infracteurs dans les incidents de ce genre, on voulait connaître ce que les victimes attendent du système de justice pénale et ce qu'elles considèrent comme le type de peine approprié. Seulement le quart des victimes de crimes violents ont jugé que les infracteurs devraient être mis en prison (tableau 4). Soixante-treize pour cent des victimes d'agression sexuelle, 40 % des victimes de vol qualifié et 23 % des victimes de voies de fait ont répondu en ce sens. Une proportion légèrement moindre (21 %) des victimes ont déclaré qu'il ne devrait pas y avoir de sanction officielle alors qu'un nombre à peu près égal ont estimé que les infracteurs devraient être condamnés à une amende (15 %) ou recevoir un avertissement (14 %).

Il y a des différences intéressantes entre les réponses des victimes de sexe masculin et celles de sexe féminin au sujet des mesures que les tribunaux devraient prendre. Les hommes sont deux fois plus nombreux (26 %) que les femmes (10 %) à dire que les tribunaux ne devraient rien faire alors que plus de femmes (18 %) que d'hommes (12 %) estiment que l'infracteur devrait recevoir un avertissement. Les femmes sont au moins deux fois plus nombreuses à préconiser une autre forme de sanction non définie. Le sondage ne faisait pas état d'un nombre suffisant de cas pour vérifier le lien entre les opinions quant au genre de peines qui seraient appropriées et les rapports entre la victime et l'infracteur.

La volonté de prévenir la police et les avis au sujet des mesures que les tribunaux doivent prendre sont liés à la

Tableau 4

Que devraient faire les tribunaux au sujet des infracteurs dans des incidents de ce genre? Edmonton

	Pourcentage des victimes d'actes criminels violents		
	Hommes	Femmes	Total
Les tribunaux ne devraient rien faire	26	10	21
L'infracteur devrait indemniser la victime	**	**	5
Donner un avertissement	12	16	14
Imposer une amende	16	14	15
Faire exécuter des travaux communautaires	9	9	9
Imposer une ordonnance de probation	9	8	9
Imposer une peine d'emprisonnement	27	27	27
Autre	18	39	24

Le total des pourcentages ne donne pas 100 %, car les victimes pouvaient fournir plus d'une réponse.
** Le nombre réel est trop peu élevé pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

[7] Les victimes pouvaient donner plus d'une raison pour laquelle elles avaient signalé l'incident à la police.

gravité de l'incident. Les incidents de violence grave sont plus susceptibles d'être signalés à la police et, de l'avis de la victime, méritent plus que les autres d'être punis. Les personnes qui ont signalé l'incident étaient deux fois plus nombreuses (40 %) que celles qui ne l'ont pas signalé (20 %) à affirmer que les infracteurs devraient être emprisonnés; les personnes qui n'ont pas signalé l'incident étaient deux fois plus nombreuses à affirmer qu'aucune mesure officielle ne devrait être prise. Par contre, le sentiment qu'un incident justifiait l'emprisonnement n'a pas nécessairement amené la victime à le signaler à la police : 47 % des infractions de violence qui, de l'avis des victimes, méritaient l'emprisonnement n'ont pas été signalées à la police.

Le programme «Échec au crime»

À l'instar de plusieurs autres villes d'Amérique du Nord, Edmonton a récemment mis en place un programme «Échec au crime» qui vise à encourager les citoyens à transmettre à la police, sous le couvert de l'anonymat, des renseignements susceptibles de l'aider à résoudre des crimes. Le sondage de 1985 comportait plusieurs questions dont l'objet était de déterminer dans quelle mesure les habitants d'Edmonton sont bien renseignés sur ce programme.

Au moment de l'enquête, la plupart des habitants d'Edmonton (97 %) avaient entendu parler du programme Échec au crime et se faisaient une idée assez juste de sa raison d'être : en effet, 61 % estimaient qu'il avait pour objet d'aider la police à résoudre des crimes, 49 % y voyaient un moyen de permettre aux gens de transmettre des renseignements à la police sous le couvert de l'anonymat et 7 % croyaient qu'il visait à récompenser les citoyens qui étaient venus en aide à la police[8]. Par ailleurs, 56 % des habitants d'Edmonton ont déclaré que le programme était très efficace, et 32 %, modérément efficace, pour ce qui est d'aider la police à résoudre les crimes.

La peur et les perceptions du crime

Les résidents d'Edmonton, comme d'autres Canadiens qui habitent une ville, pensent que le taux de criminalité dans leur quartier est faible et stable, et qu'il est en progression pour l'ensemble de la ville. En 1982, les habitants d'Edmonton estimaient dans l'ensemble que le taux de criminalité dans leur quartier était bas (57 %) ou moyen (30 %). Même si 90 % croyaient qu'à l'échelle de la ville, le taux de criminalité avait augmenté dans la période d'une année ou deux précédant le sondage, seulement 31 % ont estimé que la criminalité avait augmenté dans leur quartier. Treize pour cent des personnes ont jugé que leur quartier avait un problème de criminalité qu'on pouvait qualifier de «grave» et un nombre encore moindre (6 %) ont estimé que leur quartier avait un taux de criminalité plus élevé que celui de l'ensemble de la ville. D'une façon générale, les résidents d'Edmonton perçoivent le problème de la criminalité comme un phénomène qui se produit ailleurs que dans leur propre quartier, bien qu'ils s'en inquiètent quelque peu.

Au moment du deuxième sondage, la perception de la criminalité était encore plus positive. En 1985, les résidents avaient beaucoup plus tendance à penser que le taux de criminalité dans leur quartier avait diminué ou était demeuré inchangé (67 % par rapport à 54 %) ou à penser que la criminalité à l'échelle de la ville avait diminué ou était demeurée inchangée (de 4 % à 34 %). Le pourcentage des personnes qui voyaient leur quartier comme un secteur ayant un taux peu élevé de criminalité est passé de 57 % en 1982 à 60 % en 1985, différence minime, mais ayant une signification statistique. De plus, le pourcentage de résidents qui estimaient que leur quartier avait un grave problème de criminalité est passé de 13 % à 10 %.

Cependant, lorsqu'on établit une distinction entre les quartiers, les résidents du centre-ville sont beaucoup plus portés à percevoir leur quartier comme ayant un taux de criminalité élevé et à considérer qu'il connaît un grave problème de criminalité. Le tiers des résidents du centre-ville, comparativement à 6 % de la population totale d'Edmonton, croient, avec raison, que le taux de criminalité est plus élevé dans leur quartier. Il y a eu néanmoins une augmentation significative du nombre de résidents tant du centre-ville que de la banlieue qui croient que la criminalité a diminué dans leur quartier au cours des deux dernières années, de même qu'une diminution significative de la proportion de ceux qui déclaraient que la criminalité dans leur quartier causait un problème grave. Ces perceptions positives continuaient d'avoir cours même s'il y avait peu ou pas de changement au niveau du taux de criminalité violente selon le sondage.

En 1982, la majorité des habitants des sept villes (60 %) et d'Edmonton (58 %) ont déclaré qu'ils se sentaient soit très en sécurité ou raisonnablement en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier le soir. En 1985, la proportion des habitants d'Edmonton qui se sentaient en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls le soir a atteint 61 %. Ce résultat traduit la baisse de l'inquiétude au sujet du niveau de criminalité dans la collectivité.

Les sondages donnent comme résultat constant que même si les femmes et les personnes âgées connaissent un taux relativement bas de victimisation, ce sont les groupes qui expriment le plus de crainte à marcher seuls dans leur quartier la nuit. À Edmonton, les résidents du centre-ville sont aussi ceux qui se déclarent les moins rassurés et la proportion de ceux qui craignent pour leur sécurité est demeurée inchangée durant la période de trois ans en dépit d'une différence nette dans la perception du niveau de criminalité dans la collectivité.

Les chercheurs se demandent si la crainte de la violence est liée avant tout au taux de criminalité ou si elle n'est pas aussi intimement liée à d'autres problèmes sociaux. La présence de vagabonds, d'itinérants et de consommateurs de drogue et d'alcool au centre des grandes villes peut réduire le sentiment de sécurité personnelle de tous ceux qui y vivent. L'absence de liens communautaires peut favoriser l'insécurité chez les itinérants et les nouveaux arrivants alors que ceux qui habitent le quartier depuis longtemps peuvent éprouver une certaine insécurité à cause du renouvellement rapide de la population de leur quartier.

Si les résidents d'Edmonton sont, dans l'ensemble, moins craintifs et estiment que le taux de criminalité a baissé, on constate qu'une plus grande proportion d'entre eux considèrent que les services de police locaux sont en mesure de bien faire respecter la loi, d'intervenir rapidement en cas d'appel et de fournir des renseignements sur la prévention du crime et qu'ils sont accessibles. Ces tendances se sont remarquées dans tous les secteurs de la ville et ce, pour la plupart des mesures de rendement. La perception selon laquelle la criminalité dans la collectivité connaissait une diminution ou restait

[8] Les répondants pouvaient énumérer plus d'un but concernant le programme «Échec au crime».

stable pouvait donner à entendre que, pour certains, la police «faisait bien son travail». Un autre facteur ayant pu influencer cette tendance est l'augmentation de l'âge moyen de la population d'Edmonton. Dans le sondage de 1982 et celui de 1985, l'opinion favorable à l'égard de la police augmentait avec l'âge des résidents, les personnes âgées étant les plus nombreuses à donner une cote favorable.

Le traumatisme d'être victime

La crainte demeure l'un des effets qui peuvent avoir des répercussions graves sur les victimes et sur la collectivité. D'autres conséquences émotives et psychologiques de la victimisation par acte de violence peuvent aussi gêner la vie normale longtemps après l'événement. Les trois quarts des victimes de crimes de violence à Edmonton en 1985 ont souffert de troubles émotifs ou physiques à la suite de l'incident. La réaction la plus courante des victimes d'actes de violence était la colère : 64 % des victimes ont signalé avoir ressenti de la colère. En outre, 37 % des victimes ont signalé se sentir angoissées, nerveuses ou confuses, 28 % ont senti qu'il y avait eu intrusion dans leur vie privée et 28 % ont exprimé plus de crainte pour leur sécurité personnelle en dehors du foyer[9]. À tous les égards, les victimes de sexe féminin étaient de deux à trois fois plus nombreuses que celles de sexe masculin à décrire de fortes réactions émotives (tableau 5). La proportion des hommes et des femmes victimes qui ont eu des réactions augmentait en fonction de la gravité de l'infraction, c'est-à-dire des voies de fait au vol qualifié et à l'agression sexuelle.

Les victimes d'actes de violence, plus particulièrement les femmes, ont le plus souvent mentionné qu'il y aurait lieu de mettre à leur disposition des services de counseling psychologique. Par contre 40 % des victimes ont affirmé n'avoir reçu aucune aide pour contrôler leur réaction. Les victimes qui *ont eu* de l'aide l'ont principalement reçue d'amis ou de voisins (60 %) ou de membres de la famille (43 %). Les policiers (9 %), les conseillers privés (5 %) et les services sociaux (4 %) ont été mentionnés dans une bien moindre mesure.

[9] Les répondants pouvaient énumérer plus d'une réaction émotive ou physique résultant d'un acte dont ils avaient été victimes.

Ceux qui ont déclaré craindre de se trouver seuls au foyer et craindre pour la sécurité des autres membres de leur famille ou de leur foyer à la suite de l'acte dont ils ont été victimes, sont aussi les personnes les plus susceptibles de signaler l'incident à la police.

En 1979, la police d'Edmonton a mis sur pied une unité spéciale chargée d'assurer des services directs aux victimes d'actes criminels. En 1983, les Services aux victimes se sont vu décerner une distinction honorifique par la *National Organization for Victim Assistance*, de Washington, laquelle les a cités en exemple. Cette unité était, au début, chargée de donner des conseils et de l'information sur la prévention du crime aux victimes de crimes contre les biens et de faciliter la récupération de leurs biens. En 1982, l'Unité commença à offrir des services de counseling aux victimes d'actes de violence. Les agents de police sont encouragés à acheminer, au besoin, les cas vers le Service d'intervention en cas de crise. Selon le Sondage, environ 550 victimes d'actes de violence (5 % de celles qui ont signalé l'incident à la police) ont eu recours aux services de l'Unité spéciale durant l'année visée. Un certain nombre de ceux qui ont été aidés par des intervenants du secteur privé ou des services sociaux peuvent aussi y avoir été acheminés par l'Unité.

Conclusions

Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain fournit des données qui nous permettent de mieux comprendre les rapports complexes entre les caractéristiques personnelles et le risque d'être victime d'actes de violence. Certaines activités auxquelles on peut s'adonner le jour ou le soir, qui sont à leur tour liées à l'âge, au sexe, à la situation matrimoniale et au lieu de résidence, augmentent le risque d'exposition aux crimes de violence. L'importance relative de ces facteurs dans la détermination du risque est restée presque constante au cours de la période de trois ans.

Un examen approfondi des expériences des victimes d'actes de violence porte nécessairement aussi sur leurs contacts avec le système de justice pénale. On constate que beaucoup de victimes qui ont besoin d'aide n'ont aucun contact avec des services pourtant conçus pour leur venir en aide. Les sondages ont révélé de nombreux actes de violence graves qui ont fait des victimes, mais qui n'ont pas été signalés à la police, non en raison de leur peu d'importance, mais parce que les victimes y voyaient un danger ou qu'elles estimaient que les coûts en dépassaient les avantages. Les victimes qui avaient appelé la police, pour

Tableau 5

Réactions émotives et physiques des victimes selon le sexe

Edmonton

	Pourcentage des victimes d'actes criminels violents		
	Femmes	Hommes	Total
Colère	75	58	64
Crainte d'être seul à la maison	42	4*	17
Crainte pour sa sécurité personnelle à l'extérieur du foyer	50	15	28
Crainte pour la sécurité des autres	35	15	22
Angoisse, nervosité, confusion	50	25	37
Maux de tête, nausées, perte d'appétit	32	10	18
Insomnie	44	13	24
Sentiment d'intrusion dans la vie privée	50	16	28

Le total des pourcentages ne donne pas 100 % car les répondants pouvaient indiquer plus d'une réaction à un seul incident

* Comme le nombre réel est peu élevé (11 à 20), l'interprétation de ce pourcentage doit être faite avec prudence.

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

leur part, non seulement voulaient que l'infracteur soit arrêté, mais souhaitaient recevoir une protection et des conseils sur les moyens à prendre pour empêcher un autre incident du même genre. Il importe de recueillir des renseignements sur les motifs qui poussent les victimes à signaler les crimes à la police et sur les sanctions que les victimes jugent appropriées pour pouvoir mieux comprendre les attentes des Canadiens face au système de justice pénale.

Le sondage de 1985 permet en outre de mieux cerner les coûts des crimes de violence sur le plan psychologique. Dans le cas de la majorité des victimes de ces crimes, l'intensification de la crainte pour leur sécurité n'était que l'un des divers effets traumatisants de l'incident. La plupart étaient d'avis qu'il y aurait lieu de mettre des services de counseling à la disposition des victimes d'actes de violence, mais pour beaucoup cette aide ne leur avait pas été offerte. Très peu ont reçu un appui du système de justice pénale. En écoutant les victimes décrire leurs expériences et expliquer leurs besoins, on recueille des renseignements précieux qui permettront d'améliorer les modalités d'intervention auprès des victimes et les services qui leur sont offerts.

Annexe 1

À propos du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, 1985

Au début de 1985, le ministère du Solliciteur général, avec l'aide de Statistique Canada, a effectué à Edmonton (Alberta) une réplique du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain. On a demandé à un échantillon aléatoire de 9 200 résidents d'Edmonton âgés de 16 ans et plus comment ils percevaient la criminalité et le système de justice pénale, s'ils avaient été touchés personnellement par certains crimes et quelles répercussions les actes criminels ont eues sur eux.

Ce sondage a été mené en vue de déterminer les tendances en matière de victimisation, de vérifier l'importance des facteurs de risque dans le temps et d'en connaître davantage sur les effets traumatisants de la victimisation. Pour que le sondage serve plus utilement le service de police d'Edmonton, on a en outre posé des questions spéciales sur le fonctionnement du programme «Échec au crime» et sur le service d'aide aux victimes à Edmonton. Sauf pour ces légères modifications, le sondage a été mené de la même façon que le SCVMU (1982) (Voir les Bulletins 1 à 7).

Afin de maximiser la fiabilité des souvenirs invoqués, on a demandé aux répondants de ne faire état que des incidents qui s'étaient produits entre le 1er janvier et le 31 décembre 1984. À partir des résultats de ces entrevues, des estimations statistiques ont été établies pour l'ensemble des résidents d'Edmonton âgés d'au moins 16 ans. Ce sont ces estimations statistiques qui sont citées tout au long du présent bulletin.

Annexe 2

Définitions et limitations

Les huit catégories de crimes visées par les sondages étaient: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme. Ces infractions sont classées par ordre de gravité.

1. L'agression sexuelle comprend le viol, la tentative de viol, l'attentat à la pudeur et la tentative d'attentat à la pudeur, et est considérée comme l'infraction la plus grave.
2. Le vol qualifié survient lorsqu'un objet est emporté alors que l'infracteur est muni d'une arme, ou lorsqu'il y a, en même temps, menace ou agression. On tient pour acquis que la présence d'une arme constitue une menace. Cette catégorie d'infraction comprend également les tentatives de vol qualifié.
3. Les voies de fait impliquent la présence d'une arme ou encore une agression ou une menace. Ces incidents peuvent aller des menaces verbales formulées face à face aux agressions causant des blessures graves.
4. Une introduction par effraction se produit lorsqu'une personne entre dans un logement sans en avoir le droit. «Sans en avoir le droit» établit une distinction, par exemple, entre la personne qui travaille dans un logement avec la permission du propriétaire et y vole un objet, et celle qui pénètre illégalement dans le logement afin d'y prendre des biens. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'une introduction par effraction, ce qui comprend aussi une tentative d'introduction dans un logement s'il y a des signes de recours à la force ou si l'on sait comment la personne a tenté d'y pénétrer.
5. Le vol de véhicules motorisés comprend le vol ou la tentative de vol d'une voiture, d'un camion, d'une fourgonnette, d'une motocyclette ou d'un autre véhicule motorisé.
6. Le vol ou la tentative de vol de biens domestiques.
7. Le vol ou la tentative de vol d'argent ou d'autres biens personnels (qui ne sont pas des biens domestiques).
8. Il y a vandalisme lorsque les biens sont endommagés sans être volés.

Les incidents où il y a perpétration de plusieurs actes criminels différents ne figurent aux tableaux qu'une seule fois, suivant l'infraction la plus grave. Ainsi, s'il y a eu simultanément agression sexuelle, vol d'argent et vandalisme, l'incident sera classé comme un acte d'agression sexuelle. Un incident sera classé comme un acte de vandalisme (soit l'infraction la moins grave selon l'ordre de gravité) seulement si aucun crime estimé plus grave n'a été commis en même temps.

Annexe 3

Test de signification statistique

Le test de signification statistique utilisé dans le présent bulletin est le test t d'alternative bilatérale parce que l'hypothèse d'un changement du taux de criminalité dans l'une ou l'autre direction est plus plausible que celle qui suppose une seule direction.

Le Bulletin **Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain** est publié par le Groupe de la recherche et de la statistique et le Groupe des communications, Direction des programmes, Secrétariat du Ministère, avec l'autorisation de l'hon. James Kelleher, C.P., député, Solliciteur général du Canada. On peut l'obtenir gratuitement du Groupe des communications, Direction des programmes, Solliciteur général Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P8.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

N° de cat. JS42-18/8-1987

ISBN 0-662-55120-6